

DEUXIEME TRIMESTRE 2024

Le baromètre économique du PETR est une publication de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois, qui paraît chaque trimestre pour suivre au plus près les dynamiques de l'économie territoriale à l'échelle du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Ternois 7 Vallées, qui rassemble les Communautés de Communes du Ternois et des 7 Vallées.

Le baromètre présente les toutes dernières données disponibles sur le marché de l'emploi et l'activité des entreprises, pour observer en temps réel la conjoncture et mieux appréhender les enjeux économiques à venir sur le territoire.

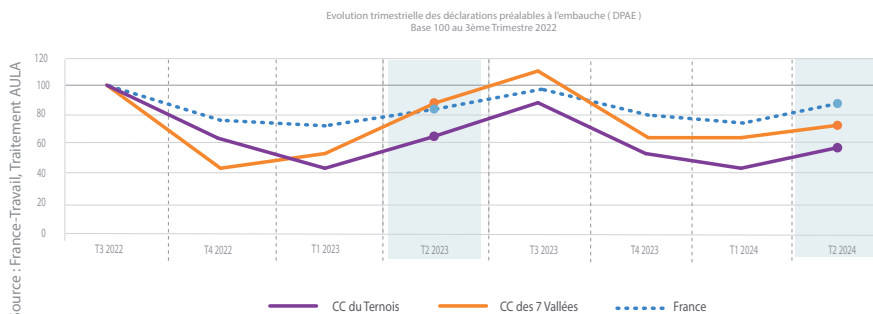
Embauches et demandeurs d'emploi sur le PETR

2eme trimestre 2024



L'évolution des déclarations préalables à l'embauche à l'échelle des EPCI : Une baisse de la tendance

**Note méthodologique :* Pôle-emploi nous fournit uniquement le nombre de déclarations à l'embauche pour un trimestre donné (ex : T3-2023) ainsi que son évolution par rapport au même trimestre de l'année précédente (T3-2022). Le calcul du nombre d'embauches pour le trimestre de l'année n-1 se fait donc a posteriori. Ce qui explique le peu de données présent sur le graphique ci-dessus, nous allons donc construire le graphique au fil des publications du baromètre. Il semble important de noter que plus de 95% des DPAE mènent à une embauche effective. Cet indicateur nous permet de mesurer le dynamisme du marché de l'emploi sur un territoire.



Entre le deuxième trimestre 2023 et le deuxième trimestre 2024, le nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) est en baisse de 11,7% sur l'ensemble du PETR. Cela correspond à une baisse de 20% sur la communauté de communes des 7 vallées et de 1,8% sur la communauté de communes du Ternois, soit respectivement -261 et -20 DPAE.

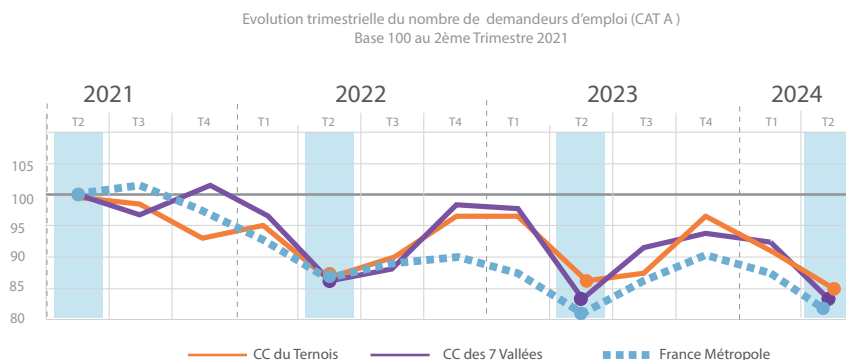
Le territoire du PETR se démarque donc de la tendance nationale qui enregistre, quant à elle, une hausse de 0,1%.



La situation des demandeurs d'emploi du territoire : Une amélioration de la tendance

Lors de ce deuxième trimestre 2024, le nombre de demandeurs d'emploi continue de chuter sur l'ensemble du territoire du PETR, une dynamique observée depuis la fin de l'année 2023.

Entre le deuxième trimestre 2023 et le deuxième trimestre 2024, le Ternois a connu une baisse de 2,4% du nombre de demandeurs d'emploi, une stagnation pour les 7 Vallées. Contrairement à la tendance nationale, qui connaît une hausse de 1,8% des demandeurs d'emploi.



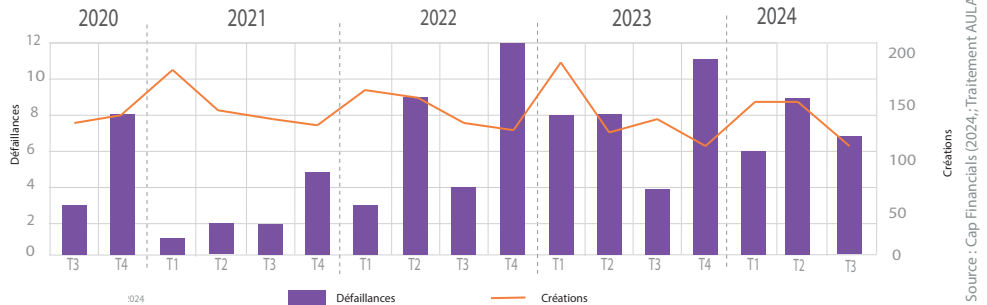
Climat des affaires sur le PETR

3^{ème} trimestre 2024



Les défaillances et créations d'entreprises : Une amélioration nuancée de la dynamique territoriale

Les données de défaillances calculent le nombre d'ouvertures de procédure collective par trimestre selon la date de jugement, et recensent les jugements d'ouverture de liquidation judiciaire, de procédure de redressement judiciaire et de procédure de sauvegarde.



Source : Cap Financials (2024); Traitement AULA

Au troisième trimestre, le nombre de défaillances d'entreprises est en baisse sur le PETR, avec 7 défaillances contre 9 lors du trimestre précédent.

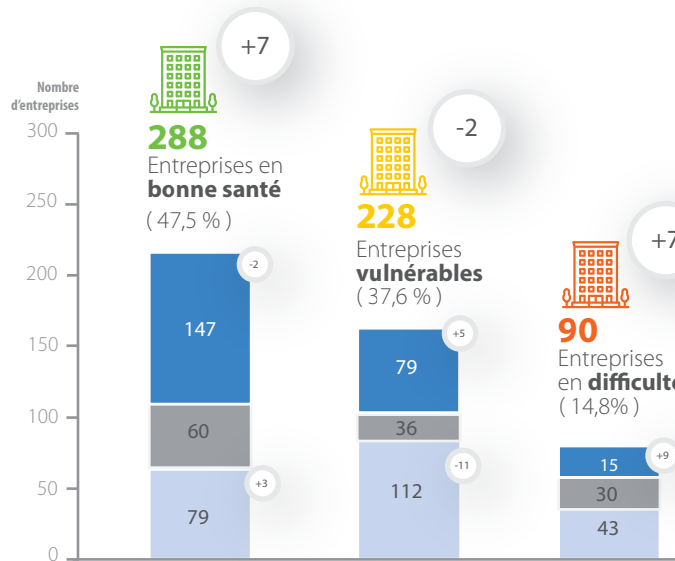
Le nombre de créations d'entreprises a connu une baisse de 22,4% entre le troisième trimestre 2023 et le troisième trimestre 2024, en passant de 143 à 111 entreprises créées sur le territoire.



Scoring Nota PME : Un nombre d'entreprises scorées en légère hausse

Avec 606 entreprises, le nombre d'entreprises scorées au cours de ce trimestre est en hausse par rapport au trimestre précédent.

48 % de ces entreprises sont en bonne santé, et parmi elles, 51 % ont vu leur note augmenter. Seules 15 % des entreprises évaluées sont en grande difficulté, tandis que 49 % ont une note en baisse. Enfin, 38 % des entreprises sont considérées comme vulnérables, dont 49 % ont vu leur note diminuer, contre 35 % qui ont enregistré une hausse.



* Le **scoring Nota PME** ne concerne que les entreprises qui **publient leurs comptes** (soit **606 entreprises** sur l'ensemble du PETR).
L'obligation de dépôt et de publication des comptes concerne les **sociétés commerciales** qui dépassent 2 des 3 seuils suivants :
- total de **bilan** de plus de **350 000 €** ;
- **chiffre d'affaires** net de plus de **700 000 €** ;
- **10 salariés** et plus.

■ Note en hausse
■ Non connu
■ Note en baisse
606 Nombre d'entreprises

Source : Cap Financials (2024); Traitement AULA

Méthodologie de calcul du scoring Nota PME

3 grands critères de performance :

- **Rentabilité**
capacité à gagner de l'argent
- **Solvabilité**
capacité à faire face à ses créances
- **Robustesse**
solidité de l'entreprise au regard de sa structure bilancielle

Pondération

par rapport au positionnement de l'entreprise dans son **secteur d'activité**

= Entreprise **performante**

Entreprise avec des **fragilités significatives**



Entreprise en **grande difficulté**

